

Extrait du registre des délibérations Séance du 24 Avril 2014

L' an 2014 et le 24 Avril à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle du Conseil sous la présidence de MORVANT Michel Maire.

Présents : MORVANT Michel, Maire, GUILLANIC Floriane, LE LAIN Jean-Luc, MOUNIER Anne-Solange, PERRET Jean-Yves, EZONEN René, FORET Marie-Christine, LARDEUX Philippe, GUILLERM Brigitte, ROUILLE Nathalie, PIGNOL Brigitte, CORNEC Joseph, BRIGARDIS Marie-Hélène.

Excusé(s) ayant donné procuration : LE CLAINCHE David à MOUNIER Anne-Solange.
Absent(s) : GUIFFES Eric.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13
- Votants : 14

Date de la convocation : 16/04/2014

Date d'affichage : 16/04/2014

A été nommé secrétaire : GUILLANIC Floriane

Objet des délibérations

SOMMAIRE

Comptes de gestion 2013 de Mme la trésorière de Gourin - Budget principal
Comptes de gestion 2013 de Mme la trésorière - Budgets annexes
Taux des taxes d'imposition directe locale en 2014
Affectation des résultats du compte administratif 2013 du budget principal
Affectation des résultats des comptes administratifs 2013 des budgets annexes
Maison de santé et Micro crèche - Avenant n°1 du lot 3
Subvention fournitures scolaires - FSE Collège Châteaubriand

Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 20 heures et constate que le quorum est atteint.

réf : 01/24/04/2014

Comptes de gestion 2013 de Mme la trésorière de Gourin - Budget principal

En application de la législation, le maire soumet pour examen le compte de gestion 2013 du budget principal de Madame la trésorière.

Les résultats constatés de l'exercice 2013 sont identiques à ceux du compte administratif correspondant, à savoir :

Excédent de fonctionnement	+219 870,94 €
Excédent d'investissement	+147 944,13 €

M. le maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal approuve, à la majorité, le compte de gestion de l'exercice 2013 du budget principal.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 2)

réf : 02/24/04/2014

Comptes de gestion 2013 de Mme la trésorière - Budgets annexes

En application de la législation, le maire soumet pour examen les comptes de gestion 2013 des budgets annexes de Madame la trésorière.

Les résultats constatés de l'exercice 2013 sont identiques à ceux des comptes administratifs correspondants, à savoir :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Excédent de fonctionnement	+2 059,97 €
Excédent d'investissement	-4 799,68 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT CITE DES ECUREUILS

Solde de fonctionnement	-9 831,38 €
Solde d'investissement	0

M. le maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion de l'exercice 2013 des budgets annexes.

A la majorité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 03/24/04/2014

Taux des taxes d'imposition directe locale en 2014

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir en 2014 les taux de l'année précédente pour les taxes d'impositions directes locales, à savoir :

- taxe d'habitation :	8,12 %,
- taxe sur le foncier bâti :	12,78 %,
- taxe sur le foncier non bâti :	33,58 %.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 04/24/04/2014

Affectation des résultats du compte administratif 2013 du budget principal

Le Conseil Municipal délibère et décide, à la majorité, d'affecter les résultats du compte administratif 2013 comme suit :

- report du déficit d'investissement de 266 624,37 € au compte D001;
- affectation de l'excédent de fonctionnement de 266 624,37 € en réserves au compte R1068 ;
- report de l'excédent de fonctionnement de 336 007,98 € au compte R002.

A la majorité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 2)

réf : 05/24/04/2014

Affectation des résultats des comptes administratifs 2013 des budgets annexes

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter les résultats des comptes administratifs 2013 comme suit :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

- affectation de l'excédent de fonctionnement de 9 476,47 € au compte R002 ;
- report du déficit d'investissement de 41 000,43 € au compte D001 ;

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ECUREUIL

- report de l'excédent de fonctionnement de 27 749,81 € au compte R002 ;
- report du déficit d'investissement de 103 237 € au compte D001.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 06/24/04/2014

Maison de santé et Micro crèche - Avenant n°1 du lot 3

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Vu le code des marchés publics,

Vu le marché conclu avec l'entreprise SARL RIO-TASSET adjudicataire du lot considéré notifié le 10/03/2014, en application de la délibération du conseil municipal du 28/10/2013,

Vu la proposition d'avenant N°1 transmise par le Pact HD 56, maître d'oeuvre, et notamment l'article II présentant la nouvelle économie du marché pour un montant supplémentaire de 568,57 € hors taxe,

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant présenté par le titulaire du lot 3 relatif à la couverture pour un montant de 568,57 € hors taxe. Le nouveau montant du marché s'élève donc à 25 070,01 € hors taxe.

A la majorité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 07/24/04/2014

Subvention fournitures scolaires - FSE Collège Châteaubriand

Le Foyer Socio éducatif (FSE) du Collège Chateaubriand mène plusieurs actions au sein du collège. En outre, le FSE gère une Coopérative de Fournitures scolaires. Au titre d'Association Loi 1901, le FSE sollicite une subvention communale qui sera utilisée au bénéfice des enfants originaires de la commune de PLOURAY. Le coût des fournitures s'élève à 6,65 € par élève pour l'année 2014-2015.

Considérant la demande du FSE du Collège Chateaubriand en date du 09/04/2014,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité, d'octroyer 6 € par enfant inscrit au FSE en mai 2014 pour la rentrée de septembre 2014.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

La cérémonie commémorative du 8 mai aura lieu à 11h30 au Monument aux morts.

En mairie, le 29/04/2014
Le Maire
Michel MORVANT